

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-154 en date du 6 octobre 2021
Désignation d'un titulaire au Syndicat Mixte Est Creuse Développement**

L'an Deux Mille Vingt et un, le six octobre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire aux Ateliers de la Mine à Lavaveix les Mines, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 30/09/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 51	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoir : 1	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

Présents : MM., VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, FERRIER, ÉCHEVARNE, JANUEL, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, PARROT, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT

Excusés : MM. BOUDINEAU, BRUNET, D'HULSTER, DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, PLAS, ROULLAND, SIMONET B, WELZER.

Secrétaire de séance : Jean-Louis FAUCONNET

Rapporteur : Alexandre VERDIER, Président

La Communauté de communes doit désigner, en remplacement de Marie-Hélène MICHON, Maire de Flayat démissionnaire, un représentant de la Communauté de communes pour siéger au Syndicat Mixte Est Creuse Développement.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité, en tant que représentant de la Communauté de communes, le conseiller communautaire :

Délégué titulaire : Patrick MOUNAUD

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 12 octobre 2021
Pour copie conforme, le 12 octobre 2021

Le Président,
Alexandre VERDIER

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20211006-2021-154-DE
Date de télétransmission : 12/10/2021
Date de réception préfecture : 12/10/2021